Image not found or type unknown

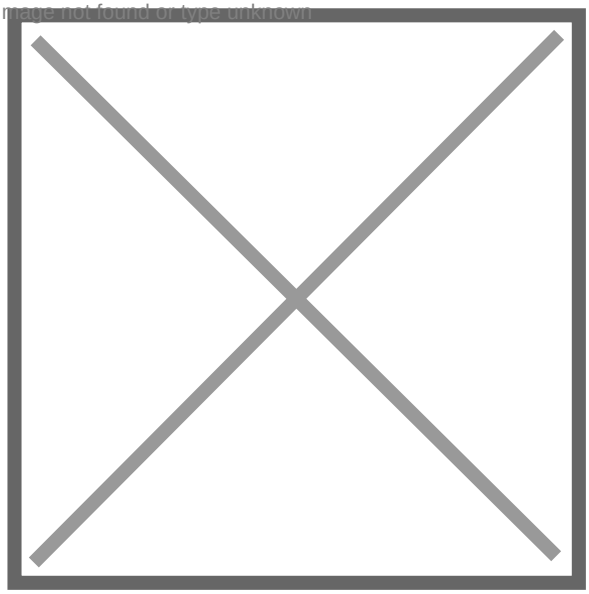

Divorce et maison acquise avant mariage

Par **norvegia**, le **05/01/2013** à **11:48**

bjour , j'aimeraias savoir ce que je dois faire au sujet de la maison . En effet, nous avons acheté une maison 50/50 en octobre 2005 puis nous nous sommes mariés en juin 2006 sans contrat de mariage.Nous sommes actuellement séparés et nous sommes d'accord pour garder la maison car encore des travaux a finir avant de la vendre. Nous pensons faire une convention d'indivision mais est vraiment obligatoire pour pouvoir lancer le divorce? De plus depuis la séparation je paye seule les échéances du crédit quel pourra etre mon recours a la vente de la maison ? Pourrais je demander le remboursement de la moitié des échéances non payées par monsieur merci de votre réponse c'est urgent

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés